



**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 15 septembre 2016**

Le Conseil Municipal, convoqué le 8 septembre 2016, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :** M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 26 incluse), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI (à compter de la question n° 3), Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Michel LOYAT, Mme Carine MICHEL, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 26 incluse), M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :** Mme Rosa REBRAB.

**Absents :** M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 27), M. Emile BRIOT, M. Yves-Michel DAHOUI (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Pauline JEANNIN, M. Christophe LIME (à compter de la question n° 2), Mme Elsa MAILLOT, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 27).

**Procurations de vote :** M. Yves-Michel DAHOUI à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Pauline JEANNIN à M. Anthony POULIN, M. Christophe LIME à Mme Solange JOLY (à compter de la question n° 2), Mme Elsa MAILLOT à M. Thibaut BIZE, M. Thierry MORTON à M. Dominique SCHAUSS, Mme Catherine THIEBAUT à Mme Claudine CAULET.

**OBJET :** 3 - Décision modificative n° 2 - Exercice 2016

### 3

## Décision modificative n° 2 Exercice 2016

**Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire**

La Décision Modificative n° 2 constitue la troisième étape budgétaire de l'exercice 2016 après le vote du budget primitif et la décision modificative n° 1.

Elle se traduit, au **budget principal**, par un ajustement global des recettes réelles, à hauteur de :

- 1 949 948 € en fonctionnement, lié principalement à la notification courant de l'été du FPIC (soit 1 870 333 €),
- et de - 200 914 € en investissement.

Les inscriptions de dépenses en fonctionnement correspondent à de simples ajustements. Elles se limitent en effet à 243 823 €, soit un montant très faible au regard du volume global du budget, attestant ainsi de notre capacité à demeurer dans le cadre de gestion rigoureux que nous nous sommes fixés au moment du vote du budget primitif. Les dépenses d'investissement connaissent pour leur part une évolution de 1 505 211 €, destinés à faire face à un bon état d'avancement des chantiers en cours.

S'agissant des **budgets annexes**, les inscriptions équilibrées en dépenses/recettes se limitent pour leur part à 64 400 €.

### I - Le budget principal

#### 1 - Section de Fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement se montent à **243 823 €**, les recettes réelles de fonctionnement représentant, elles, **1 949 948 €**, l'équilibre étant réalisé par un mouvement d'ordre de **1 706 125 €** correspondant à l'ajustement du virement de la section de fonctionnement à celle d'investissement.

#### A) Les propositions en dépenses réelles :

- **+ 280 393 € au chapitre 011 «Charges à caractère général» dont notamment :**
  - . + 93 133 € concernant des réaffectations en dépenses de différentes subventions, participations notifiées en cours d'année, ainsi que des produits de vente réalisées.
  - . + 24 570 € concernant des redéploiements de crédits opérés entre chapitres budgétaires.
  - . + 162 690 € d'ajustements des prévisions budgétaires correspondant notamment au renforcement de l'organisation et de la sécurisation des événements (50 000 €), à un ajustement des frais de formation (20 000 €) et des frais d'annonces et insertions (30 000 €). 25 156 € sont également prévus pour le renforcement des dépenses de sécurité et de gardiennage, pour la Citadelle, le Kursaal et l'école Bourgogne notamment. Les postes de locations immobilières et de charges locatives font également l'objet d'un ajustement à hauteur de 14 500 €.

- - 36 570 € au chapitre 65 «Autres charges de gestion courante» au titre de divers redéploiements de crédits.

#### B) Les propositions en recettes réelles :

- + 3 624 € au chapitre 70 «Produits des services, du domaine et ventes» correspondant à la prise en charge par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des dépenses afférentes à l'achat de vaccins (recette faisant l'objet d'une réaffectation en dépenses).
- + 1 870 333 € au chapitre 73 «Impôts et taxes» correspondant au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), le territoire étant à nouveau éligible à ce fonds en 2016 et la Ville de Besançon en percevant une partie dans le cadre de la répartition de droit commun validée par le Grand Besançon.
- + 72 048 € au chapitre 74 «Dotations et participations» pour constater notamment des encaissements de subventions de divers organismes et d'un mécénat de 29 966 € de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la réalisation de projets artistiques à la Citadelle. Ces inscriptions de recettes font l'objet de réaffectations en dépenses.
- + 3 943 € au chapitre 77 «Produits exceptionnels» correspondant à une recette provenant de la vente de métaux et qui fait également l'objet d'une réaffectation en dépenses.

## 2 - Section d'investissement

#### A) Les propositions en dépenses réelles :

Elles s'élèvent à 1 505 211 €, portant principalement sur les chapitres budgétaires suivants :

- + 76 250 € au chapitre 20 «Immobilisations incorporelles». Ces crédits concernent principalement des frais d'études (65 000 €) dans le cadre de la révision obligatoire du Plan Local d'Urbanisme (consultation Grenellisation au plan paysage), ainsi qu'une étude d'hydrogéologie et une étude globale relative à l'habitat, ainsi que des redéploiements de crédits.
- + 40 750 € au chapitre 204 «Subventions d'équipement». Il s'agit de redéploiements de crédits pour la contribution à l'équipement du Syndicat Mixte de Micropolis (+ 32 000 €).
- + 1 052 493 € au chapitre 21 «Immobilisations corporelles». Il convient d'inscrire des crédits complémentaires pour la restauration des œuvres du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie afin d'anticiper sa future ouverture au public après rénovation (+ 250 000 €). Des crédits à hauteur de 355 000 € sont mis en place pour permettre l'acquisition de locaux pour la future maison des services à Planoise. Par ailleurs, il est proposé d'inscrire 80 000 € supplémentaires pour accélérer la réhabilitation d'aires de jeux dans les écoles maternelles et sur les espaces publics du parc Buffon et du terrain d'aventure de Planoise. 158 800 € sont également prévus pour le renforcement des travaux de sécurisation et d'aménagement dans le cadre des tranches annuelles sur le patrimoine bâti communal, notamment dans le cadre du schéma directeur immobilier. Enfin, 40 000 € permettent d'accélérer le programme de vidéoprotection, avec l'acquisition notamment d'une deuxième caméra mobile.

- **+ 335 718 € au chapitre 23 «Immobilisations en cours»**, permettant principalement de constater l'avancée des travaux engagés pour l'installation du siège de la COMUE sur le site de la Bouloie (100 000 €) et des opérations d'accompagnement en urbanisme (240 000 €).

## **B) Les propositions en recettes réelles :**

Elles se montent à - 200 914 €. Une recette d'ordre de 1 706 125 € permet par ailleurs de constater parallèlement le virement à la section d'investissement.

- **+ 51 877 € au chapitre 024 «Produits cessions immobilisations (recettes)»**, pour constater l'encaissement du produit des cessions des ventes de matériels et véhicules réformés.
- **- 300 000 € au chapitre 10 «Dotations, fonds divers et réserves»**, pour ajuster la prévision budgétaire concernant le Fonds de Compensation de TVA, suite à l'affinement des sollicitations déposées.
- **+ 47 209 € au chapitre 13 «Subventions d'investissement»** provenant de l'encaissement de recettes de mécénat dans le cadre de la restauration d'œuvres du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie (+ 25 485 €) et d'une subvention de la DRAC de 25 485 € pour l'acquisition d'un bibliobus (réaffectation en dépenses au chapitre 21).

## **II - Les budgets annexes**

Les dépenses et recettes réelles s'équilibrent à hauteur de 64 400 €.

### **1 - Les dépenses réelles**

En section de fonctionnement, les dépenses se décomposent de la manière suivante :

. 33 300 € de crédits proposés en dépenses aux budgets Service de l'Eau (19 000 €) et Service de l'Assainissement (14 300 €) pour ajuster les prévisions budgétaires au titre des créances admises en non-valeur et des créances éteintes.

. 31 100 € de crédits complémentaires au chapitre 012 du budget Archéologie Préventive (24 000 €) et du budget Forêts (7 100 €) pour la prise en charge de dépenses afférentes à un accident de travail.

### **2 - Les recettes réelles**

La répartition par section s'établit comme suit : 31 100 € pour le fonctionnement et 33 300 € pour l'investissement.

En fonctionnement, les crédits complémentaires correspondent à un ajustement, la prévision budgétaire concernant les redevances pour le budget Forêts, et à une inscription d'une recette supplémentaire de la DRAC liée à une étude du bâti sur l'Hôtel de Montureux pour le budget Archéologie Préventive.

Les crédits complémentaires en recettes d'investissement concernent quant à eux les budgets annexes Service de l'Eau et Service de l'Assainissement pour respectivement des ajustements d'emprunts (19 000 €) et de travaux annuels sur réseaux (14 300 €).

## Proposition

Compte tenu des éléments exposés ci-dessus, il est proposé au Conseil Municipal de voter la décision modificative n° 2 de l'exercice 2016 par chapitre et de manière globale conformément aux balances et au document budgétaire joints.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1 (2 abstentions), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (14 abstentions), décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

### Résultats du vote :

- Nombre de membres en exercice : 55
- Nombre de membres présents : 49
- Nombre de procurations de vote : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 54

### Votes :

Pour : 40

Contre : 0

Abstentions : 14

Date de la convocation : 8 septembre 2016.



Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

**BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 2 - BUDGET GENERAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	Budget Principal	Eau	Assainissement	Forêts	Archéologie préventive
011	Charges à caractère général	280 393,00				
012	Charge de personnel et frais assimilés				7 100,00	24 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	-36 570,00	19 000,00	14 300,00		
656	Frais de fonctionnement des Groupes d'Elus					
<b>Total dépenses de gestion des services</b>		<b>243 823,00</b>	<b>19 000,00</b>	<b>14 300,00</b>	<b>7 100,00</b>	<b>24 000,00</b>
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>243 823,00</b>	<b>19 000,00</b>	<b>14 300,00</b>	<b>7 100,00</b>	<b>24 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	1 706 125,00	-19 000,00	-14 300,00		
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'expl.					
<b>Total dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 706 125,00</b>	<b>-19 000,00</b>	<b>-14 300,00</b>		
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 949 948,00</b>			<b>7 100,00</b>	<b>24 000,00</b>
<b>D 002 Résultat reporté</b>						
<b>Restes à réaliser N-1</b>						
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>1 949 948,00</b>			<b>7 100,00</b>	<b>24 000,00</b>
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes	3 624,00			7 100,00	24 000,00
73	Impôts et taxes	1 870 333,00				
74	Dotations et participations	72 048,00				
75	Autres produits de gestion courante					
<b>Total recettes de gestion des services</b>		<b>1 946 005,00</b>			<b>7 100,00</b>	<b>24 000,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	3 943,00				
78	Reprises sur provisions					
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 949 948,00</b>			<b>7 100,00</b>	<b>24 000,00</b>
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'expl.					
<b>Total recettes d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 949 948,00</b>			<b>7 100,00</b>	<b>24 000,00</b>
<b>R 002 Résultat reporté</b>						
<b>Restes à réaliser N-1</b>						
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>1 949 948,00</b>			<b>7 100,00</b>	<b>24 000,00</b>
<b>RESULTAT SECTION</b>						

Préfecture du Doubs

Reçu le **26 SEP. 2016**



Contrôle de légalité

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 2 - BUDGET GENERAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget Principal	Eau	Assainissement
20	Immobilisations incorporelles	76 250,00		
204	Subventions d'équipement	40 750,00		
21	Immobilisations corporelles	1 052 493,00		
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	335 718,00		
<b>Total dépenses d'équipement</b>		<b>1 505 211,00</b>		
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation à...			
26	Particip., créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
<b>Total dépenses financières</b>				
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>		<b>1 505 211,00</b>		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)			
041	Opérations patrimoniales			
<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>				
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 505 211,00</b>		
<b>D 001 Résultat reporté</b>				
<b>Restes à réaliser N-1</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>1 505 211,00</b>		
13	Subventions d'investissement	47 209,00		
16	Emprunts et dettes assimilées		19 000,00	14 300,00
024	Produits cessions immobilisations	51 877,00		
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
<b>Total recettes d'équipement</b>		<b>99 086,00</b>	<b>19 000,00</b>	<b>14 300,00</b>
10	Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068)	-300 000,00		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
18	Compte de liaison : affectation à ...			
26	Particip., créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
<b>Total recettes financières</b>		<b>-300 000,00</b>		
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>		<b>-200 914,00</b>	<b>19 000,00</b>	<b>14 300,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	1 706 125,00	-19 000,00	-14 300,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections			
041	Opérations patrimoniales			
<b>Total recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 706 125,00</b>	<b>-19 000,00</b>	<b>-14 300,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 505 211,00</b>		
<b>R 001 Résultat reporté</b>				
<b>Restes à réaliser N-1</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>1 505 211,00</b>		
<b>RESULTAT SECTION</b>				

Préfecture du Doubs

Reçu le 26 SEP. 2016



Contrôle de légalité